

Comment travailler en sécurité avec

Comment travailler en toute sécurité avec - des produits dangereux à l'aide du pictogramme « Corrosion »

Sur cette page

[Que symbolise ce pictogramme?](#)

[Quelles classes de danger utilisent le pictogramme Corrosion?](#)

[Quels sont les dangers des produits avec le pictogramme Corrosion?](#)

[Existe-t-il d'autres dangers associés aux produits avec le pictogramme Corrosion?](#)

[Comment les produits avec le pictogramme Corrosion peuvent-ils être manipulés en toute sécurité?](#)

[Comment les produits avec le pictogramme Corrosion peuvent-ils être entreposés en toute sécurité?](#)

[Que doit-on faire en cas d'urgence?](#)

Que symbolise ce pictogramme?



Le symbole à l'intérieur du pictogramme représente un contenant duquel s'écoule un liquide sur une pièce de métal et un autre contenant duquel s'écoule un liquide sur une main. Ce symbole indique que les produits dangereux affichant ce pictogramme peuvent :

- endommager ou détruire le métal,
- causer des lésions cutanées irréversibles (p. ex. brûlures, ampoules, cicatrices), ou
- produire une lésion des tissus oculaires ou une perte de la vue qui est irréversible ou qui n'est pas totalement réversible dans les 21 jours suivants.

Les produits dangereux qui affichent ce pictogramme peuvent être utilisés au travail en toute sécurité lorsque des pratiques appropriées d'entreposage et de manipulation sont adoptées.

Quelles classes de danger utilisent le pictogramme Corrosion?

Ce pictogramme est utilisé par une classe de danger dans le groupe de danger physique du SIMDUT et par deux classes de danger dans le groupe de danger pour la santé.

Ce pictogramme est attribué aux classes et catégories de danger suivantes :

- Matières corrosives pour les métaux – catégorie 1
- Corrosion cutanée* – catégorie 1 (1A, 1B ou 1C)
- Lésions oculaires graves** – catégorie 1

*Pour cette classe de danger, le [point d'exclamation](#) est attribué à la catégorie 2.

**Pour cette classe de danger, le point d'exclamation est attribué à la catégorie 2 (2A), et aucun pictogramme n'est attribué à la catégorie 2B.

Quels sont les dangers des produits avec le pictogramme Corrosion?

Les mentions d'avertissement et de danger du SIMDUT pour les classes et catégories de danger auxquelles est attribué ce pictogramme sont les suivantes :

Classe et catégorie de danger	Mention d'avertissement	Mention de danger
Matières corrosives pour les métaux – catégorie 1	Avertissement	Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée – catégorie 1 (1A, 1B, 1C)	Danger	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves – catégorie 1	Danger	Provoque de graves lésions des yeux.

Les produits qui sont corrosifs pour les métaux peuvent affaiblir leur contenant, causant ultimement une fuite ou un bris, après quoi le contenu dangereux est déversé dans le lieu de travail. Ces produits peuvent aussi endommager l'équipement et les composantes de l'immeuble en métal, ce qui peut entraîner l'effondrement des structures ainsi que des blessures.

Les produits qui sont corrosifs pour la peau ou les yeux peuvent aussi être corrosifs pour les voies respiratoires s'ils sont inhalés. Parmi les effets figurent de l'irritation et des brûlures du nez, de la gorge et des poumons. Un œdème pulmonaire, soit une accumulation de liquide dans les poumons qui peut être mortelle, peut survenir dans certains cas. Le fait d'avaler une matière corrosive peut provoquer des brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Certains produits corrosifs, tant liquides que solides, produisent de grandes quantités de chaleur lorsqu'ils sont mélangés avec de l'eau. Par exemple, un verre d'eau versé dans un seau d'acide sulfurique concentré est instantanément converti en vapeur, laquelle dispersera le contenu entier du seau dans l'air.

Existe-t-il d'autres dangers associés aux produits avec le pictogramme Corrosion?

En plus des dangers spécifiques qu'indique le pictogramme Corrosion, il est important de se rappeler que le produit peut présenter d'autres dangers, notamment :

- **autres dangers pour la santé**, comme la toxicité aiguë, la cancérogénicité ou la toxicité pour la reproduction;
- **autres dangers physiques**, comme l'inflammabilité ou la réactivité.

Les produits corrosifs sont souvent incompatibles avec beaucoup d'autres produits et advenant le cas qu'ils entrent en contact entre eux, des réactions toxiques ou explosives peuvent se produire. La fiche de données de sécurité (FDS) d'un produit corrosif indique à quels métaux ou autres matériaux (p. ex. plastique ou bois) il s'attaquera (voir l'article 10 : Stabilité et réactivité).

Comment les produits avec le pictogramme Corrosion peuvent-ils être manipulés en toute sécurité?

- Toujours vérifier la FDS afin d'obtenir des renseignements sur TOUS les dangers et les précautions à prendre concernant le produit utilisé. Dans le doute, poser des questions.
- S'il est impossible d'éviter l'utilisation du produit dangereux dans le lieu de travail, évaluer la possibilité de le [remplacer](#) par un produit moins dangereux.
- Toujours conserver le produit dans son emballage original.
- Inspecter les contenants pour détecter les éventuels indices de fuite ou de dommage avant de les manipuler.
- Empêcher la libération de poussières, de gaz, de brouillard, de vapeur ou d'aérosol vaporisé dans le lieu de travail.

- Ne pas inhaler les poussières ou le brouillard s'il peut y avoir présence de particules inhalables durant l'utilisation.
- Utiliser le produit uniquement dans des endroits bien [aérés](#). Utiliser la plus petite quantité nécessaire.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation.
- Porter un appareil de protection respiratoire, une [protection oculaire ou faciale](#) ainsi que des [gants](#) et des vêtements de protection adéquats pour la tâche selon les indications de l'employeur.
- Si un [équipement de protection individuelle](#) est nécessaire, l'employeur doit veiller à ce que les travailleurs aient reçu une formation poussée en matière de sélection, d'ajustement, d'utilisation et d'entretien. Consulter la FDS pour obtenir des conseils sur la sélection.
- Verser les matières avec le plus grand soin et garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Utiliser un équipement résistant à la corrosion, comme des pompes ou des pelles.
- Ne pas ajouter d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajouter lentement de petites quantités du produit dans l'eau froide et remuer fréquemment.
- Déplacer les contenants avec précaution. Déplacer les grands barils à l'aide de berceaux pour fûts. Il existe des voiturettes à bonbonne et des porte-bouteilles de sécurité pour les contenants de tailles courantes, plus petites.
- Suivre les recommandations du fournisseur pour vider les barils, le cas échéant.
- Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les défaillances de l'équipement de sécurité (p. ex. le système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement l'aire de travail.
- Absorber les déversements pour prévenir les dommages. Nettoyer les déversements sans tarder et de façon sécuritaire.
- Ne pas réutiliser les contenants vides – des résidus corrosifs pourraient toujours être présents à l'intérieur.

Comment les produits avec le pictogramme Corrosion peuvent-ils être entreposés en toute sécurité?

- Inspecter régulièrement les contenants et les aires d'entreposage afin de déceler tout indice de fuite ou de dommage.

- Entreposer le produit dans un contenant résistant à la corrosion fait d'un revêtement intérieur résistant. Utiliser des matériaux compatibles selon les recommandations du fabricant ou du fournisseur.
- Entreposer les contenants à une hauteur facilitant la manipulation, idéalement sous la hauteur des yeux. L'entreposage sur des tablettes trop élevées augmente le risque d'échapper des contenants ainsi que la gravité des dommages, des blessures ou de l'exposition en cas de chute.
- Limiter autant que possible la quantité de produits entreposés.
- Suivre les recommandations du fournisseur en ce qui concerne les températures minimale et maximale d'entreposage, le cas échéant.
- Il est recommandé d'utiliser une politique du premier arrivé, premier sorti et d'indiquer la date à laquelle le contenant a été reçu et celle à laquelle il a été ouvert pour la première fois.
- Contenir les déversements ou les fuites en entreposant les produits sur des plateaux fabriqués de matériaux compatibles.
- Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Consulter la FDS pour obtenir des renseignements plus précis. Installer des panneaux d'avertissement.
- Utiliser les armoires de rangement appropriées pour les quantités importantes de matières corrosives. Ces armoires sont munies d'un intérieur et d'accessoires résistants à la corrosion (p. ex. charnières de porte et supports d'étagères). Les armoires de rangement inflammables ne sont PAS résistantes à la corrosion.
- S'assurer que l'équipement approprié de lutte contre les incendies et de nettoyage de déversements est facilement accessible.
- Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Entreposer les contenants vides séparément et les garder fermés.
- Se conformer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'à tous les codes de prévention des incendies et codes du bâtiment.

Que doit-on faire en cas d'urgence?

- Comprendre et mettre en pratique les marches à suivre en cas d'urgence afin de savoir comment procéder, le cas échéant.
- S'assurer que le [bassin oculaire et la douche d'urgence](#) sont facilement accessibles dans l'aire de travail immédiate et connaître leur fonctionnement. Ces appareils doivent être vérifiés régulièrement.

- S'assurer que les procédures et l'équipement de contrôle des déversements (p. ex. les matériaux absorbants pour contenir les déversements, l'équipement de protection individuelle, etc.) sont prêts à être utilisés.
- S'il est impossible d'éviter l'utilisation du produit dangereux dans le lieu de travail, évaluer la possibilité de le remplacer par un produit moins dangereux.
- Connaître les premiers soins indiqués AVANT qu'une urgence survienne :
 - Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique peut être nécessaire.
 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer.
 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS provoquer de vomissements.

Date de la première publication de la fiche d'information : 2017-12-12

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-10-10

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.